



# JUDO CLUB L'ANGE GARDIEN

Association loi 1901 - agréé FFJDA - créé en 2007



## STAGE DE PERFECTIONNEMENT JUDO ET LOISIR n°3 « Perfectionnement global »

*Complexe sportif intercommunal du pays fertois  
Chemin des couturelles  
77730 SAACY-SUR-MARNE*

**Du mardi 17 au vendredi 20 juillet 2018  
De 10h à 16h30**

**45€**

*Sous la direction Technique de Jérémy MARGALLÉ,  
CN 4ème Dan Judo/Jujitsu, diplômé d'Etat n° 075 10 0694*





# JUDO CLUB L'ANGE GARDIEN

Association loi 1901 - agréé FFJDA - créé en 2007



Madame, Monsieur,

Le JUDO CLUB L'ANGE GARDIEN met en place son troisième stage de la saison mêlant Judo et loisir pendant les 4 derniers jours de la 3<sup>ème</sup> semaine des vacances d'été, ouvert à tous les Judokas de 6 à 14 ans.

- Le stage est ouvert pour les enfants de plus de 6 ans, licenciés auprès du JCAG ou bien d'autres clubs et en possession d'un certificat médicale de la saison sportive en cours.

- Le repas sera à la charge des parents, un pique-nique est donc à prévoir pour chaque jour, le goûter et la boisson seront assurés par le Judo Club l'Ange Gardien.

-La participation au stage est un forfait de 45€ par pratiquant (quel que soit le nombre de jours de participation).

-Le stage est limité à 30 judokas, afin de respecter les normes de sécurité en vigueur, et n'aura lieu que si au moins 12 Judokas sont inscrits.

**Attention :** pour toute inscription au stage, les papiers devront nous être remis avec le règlement de 45€ impérativement avant le **Samedi 30 Juin 2018.**

Le stage commencera tous les jours précisément à 10h au Dojo de Saâcy sur Marne et se terminera à 16h30.

Ce présent stage est conçu pour le développement du Judo de chaque participant, ce qui leur permettra d'évoluer d'avantage. Ne seront acceptés que les judokas faisant preuve de sérieux et de discipline sur un tatami. Vous trouverez ci-dessous la liste d'affaire nécessaire :

- Kimono / Ceinture / Bouteille d'eau / Chaussons pour circuler en dehors des tatamis
- Certificat Médical de la saison en cours avec la non contre-indication à la pratique du judo (pour tout judoka extérieur au JCAG)
- Vieilles Baskets et Jogging de rechange pour les jeux en extérieurs.

**NOTA :** il est vivement recommandé de **ne pas apporter** toutes affaires de valeur, telles que portables, MP3, chaînes ...

Le JUDO CLUB L'ANGE GARDIEN décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Vanessa DELL'ANGELO  
Présidente

Jérémy MARGALLÉ  
Professeur



# JUDO CLUB L'ANGE GARDIEN

Association loi 1901 - agréé FFJDA - créé en 2007



## FICHE D'INSCRIPTION

**Nom** (du pratiquant) : .....

**Prénom** : .....

**Date et Lieu de Naissance** : ..... à.....

**Participera**

**Ne participera pas**

**Vaccins à jour** : OUI – NON

**Indications médicales particulières** (Ex : Asthme, Lunettes, Diabète...) : OUI – NON

**si Oui lesquelles** : .....

### **1. Personne à contacter en cas de problème :**

1 - Mr ou Mme..... En qualité de .....  
joignable par téléphone au.....

2 - Mr ou Mme..... En qualité de .....  
joignable par téléphone au.....

### **2. Autorisation :**

Je soussigné Mr ou Mme ..... autorise mon enfant  
..... à participer au stage de Judo  
organisé par le Judo Club L'Ange Gardien du 17 au 20 juillet 2018.

Je joins à ce coupon la somme de 45€ par pratiquant (rayer la mention inutile)

- En Espèce
- Par chèque (libellé à l'ordre du JCAG) – chèque n° : .....

Signature et datation